



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE LA MANCHE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA MANCHE

MAI 2017

NUMERO SPECIAL N° 40

ISSN 0996 - 7494

Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :

<http://www.manche.gouv.fr>

Rubrique : Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs

S O M M A I R E

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL	2
<i>Arrêté n° 17-144 du 11 mai 2017 portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer la suppléance du sous-préfet de Cherbourg du 15 au 19 MAI 2017 inclus</i>	2

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Arrêté n° 17-144 du 11 mai 2017 portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer la suppléance du sous-préfet de Cherbourg du 15 au 19 MAI 2017 inclus

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
 VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;
 VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
 VU le décret du 31 mars 2016 nommant M. Michel MARQUER, sous-préfet de Cherbourg ;
 VU le décret du 20 janvier 2017 portant nomination de M. Fabrice ROSAY, secrétaire général de la préfecture de la Manche ;
 VU le décret du 24 février 2017 portant nomination de M. Jean-Marc SABATHE, préfet de la Manche ;
 VU l'arrêté préfectoral n° 17-32 du 13 mars 2017 donnant délégation de signature à M. Fabrice ROSAY, secrétaire général ;
 VU l'arrêté préfectoral n° 17-39 du 13 mars 2017 donnant délégation de signature à M. Michel MARQUER, sous-préfet de Cherbourg ;
 CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à la désignation d'un sous-préfet chargé de la suppléance du sous-préfet de Cherbourg ;
 SUR proposition du secrétaire général de la préfecture,
 Article 1 : M. Fabrice ROSAY, secrétaire général, est désigné pour assurer la suppléance de M. Michel MARQUER, sous-préfet de Cherbourg, du 15 au 19 mai 2017 inclus.
 Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet suppléant et le secrétaire général de la sous-préfecture de Cherbourg sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.
 Signé : le préfet : Jean-Marc SABATHE

